

## QUESTION DE PRIVILEGE

53.—M. l'échevin L.-A. Lapointe soulève une question de privilège et se plaint des déclarations malicieuses et fausses faites à son sujet dans certain journal du dimanche par un certain journaliste, déclarations qui ne sauraient être attribuées qu'à la haine personnelle et à la malice qui ont inspiré leur auteur. Il nie toutes les imputations faites contre lui, avec preuve à l'appui de ses dires, et il ajoute que, étant donné que le Conseil lui avait unanimement confié un poste de confiance comme président de la Commission des Finances, il doit cette dénégation au Conseil. Si ses collègues ne sont pas satisfaits de l'administration de son département et s'ils désirent qu'il se démette de sa charge, il est prêt à donner sa démission immédiatement.

Et un débat s'engageant ,auquel prennent part MM. les échevins Giroux, Gadbois, Lévesque, Ward et Roy, qui tous expriment leur entière confiance en l'échevin Lapointe, et regrettent la publication de cet article,

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

*Résolu:* Que ce Conseil regrette la publication d'articles diffamatoires comme celui qui a été publié à l'adresse de M. l'échevin L.-A. Lapointe sous la signature "Jules Helbronner" dans un journal du dimanche de cette Ville, et ce Conseil est heureux d'exprimer toute sa confiance à M. L.-A. Lapointe comme échevin et président de la Commission des Finances.

54.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

*Résolu:* Que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif regret la mort de M. Jacques Grenier qui, pendant plusieurs années, représentait les quartiers Est et Saint-Jacques, alternativement, au Conseil Municipal de Montréal, et qui fut, de plus, maire de ladite Ville, et qu'ils offrent à la famille du défunt leur sincère sympathie dans le malheur cruel qui l'a frappée;

Que, en témoignage de respect pour la mémoire du défunt, le Conseil s'adjourne.

Et le Conseil s'adjourne en conséquence.

L.-O. DAVID,  
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,  
Sous-greffier de la Ville.

## CONSEIL MUNICIPAL

## ASSEMBLEE SPECIALE DU 15 MARS

## ORDRE DU JOUR

## RAPPORTS

- Commission Spéciale re écurie du Département de l'Incineration. (8 mars).
- Finances et Aqueduc.—A l'effet de payer un bonus à la John McDougall Caledonian Iron Works Co. Ltd. (8 mars).
- Finances.—Re achat d'un certain terrain de M. C. Messier. (8 mars).

## MOTION

- Larivière.—Re qualification foncière. (8 mars).

## RAPPORT

- Finances et Voirie.—A l'effet de permettre à la Canadian Rubber Co. de poser un tuyau dans la rue Notre Dame. (1er mars.)

## REGLEMENTS

- 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 376 re Cie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud. (Ward). (10 novembre—imprimé).
- 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'annexer la municipalité de DeLorimier. (Lavalée). (12 octobre—imprimé).

## QUESTION OF PRIVILEGE.

53.—Ald. L. A. Lapointe raised a question of privilege, and complained of malicious and false statements concerning him in a certain Sunday paper by a certain journalist, which statements were only attributable to personal hatred and malice on the part of their author. He denied every imputation made against him with proof in support thereof, and added, that as the Council had unanimously given him a position of trust as chairman of the Finance Committee, he owed this denial to the Council. If his colleagues were not satisfied with the administration of his department, and desired his resignation, he was prepared to transmit it immediately.

And a debate arising, in which took part Ald. Giroux, Gadbois, Lévesque, Ward and Roy, all of whom expressed their full confidence in Ald. Lapointe, and regretted the publication of such statement,

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

*Resolved:* That this Council regrets the publication of libellous articles such as that published against Ald. L. A. Lapointe under the signature "Jules Helbronner", in a Sunday paper of this City, and this Council is pleased to express its full confidence in Mr. L. A. Lapointe as an alderman and as chairman of the Finance Committee.

54.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

*Resolved:* That the members of this Council have learnt with deep regret of the demise of Mr. Jacques Grenier who, for several years, represented the East and St. James wards, alternately, in the City Council of Montreal, and was Mayor of the said City, and they beg to offer to the family of the deceased their sincere sympathy in their sad bereavement;

That, as a mark of respect for the memory of the deceased, the Council do now adjourn.

And the Council adjourned accordingly.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSSET,  
Asst. City Clerk.

## CITY COUNCIL

## SPECIAL MEETING OF THE 15th OF MARCH

## REPORTS

- Special Committee re Incineration stable. (8th March).
- Finance and Water.—Re bonus to the John McDougall Caledonian Iron Works Co. Ltd. (8th March).
- Finance.—Re purchase of a certain piece of land from Mr. C. Messier. (8th March).

## MOTION

- Larivière.—Re property qualification. (8th March).

## REPORT

- Finance and Road.—To allow the Canadian Rubber Co. to lay a pipe in Notre Dame street. (1st March).

## BY-LAWS

- 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 376 re Montreal & Southern Counties Ry Co. (Ward). (10th November—printed.)
- 2nd and 3rd reading of a by law to annex the Municipality of DeLorimier. (Lavalée). (12th October—printed.)